UNE DES ARMES DE LA GUERRE MODERNE :
la photographie aérienne

Londres, 16 janvier. — « Un vol de reconnaissance a été effectué, hier, sur le nord-ouest de l'Allemagne. Tous nos avions sont rentrés sains et saufs. »

Cette phrase si fréquente dans les communiqués officiels britanniques, décrit mal le travail hasardeux qui se cache sous le mot de « reconnaissance ».

« Heure H 0.900 — pas de bombes — appareils photographiques — altitude de vol 1.500 m. — Objectifs — docks, vaisseaux à l'ancre — défense aérienne — O.K. Bonne chance les amis » : tels sont les messages que reçoivent jour après jour les escadrilles de bombardement de la Royal Air Force britannique. Ainsi les expédie-t-on par petites patrouilles pour reconnaître les positions ennemies. Leur tâche : prendre des photographies sous le feu de la défense antiaérienne ; maintenir une imperturbable ligne de vol quand les appareils de chasse les attaquent. C'est certainement le travail le plus difficile et le plus dangereux de toute l'aviation, mais il faut qu'il se fasse...

Pendant les trois premiers mois de la guerre les avions britanniques ont photographié l'ensemble de la ligne Siegfried, des zones étendues de l'Allemagne, et un grand nombre des plus importants aérodromes ports et nœuds de chemins de fer.

L'appareil photographique pèse environ quatorze kilos sans les batteries électriques qui l'actionnent. Il est fixé sous la carlingue de l'avion. Un petit panneau devant l'observateur permet son contrôle et rend possible soit la sélection de photographies séparées, soit la mise en marche automatique de l'appareil qui prend alors 125 photos environ avec un intervalle fixe entre chacune d'elles. Les intervalles varient suivant la hauteur et la vitesse de l'avion. Un simple formulaire permet à l'observateur de faire ses calculs en plein vol.

Dans les aérodromes et dans les laboratoires des hommes ont été entraînés au développement des films, au tirage des positifs, à la manœuvre des appareils, au calcul des tables d'exposition, à la confection des cartes photographiques ; en un mot, à l'ensemble des opérations grâce auxquelles la photographie aérienne fait son travail comme il se doit. Les appareils sont pourvus d'objectifs de fabrication britannique. Les photos sont à la dimension de 12 cm2 et demi, on expose à la vitesse de 1.300e de seconde.

J'ai parlé des cartes photographiques qui sont faites de la juxtaposition des épreuves que rapportent les patrouilles photographiques, mais ce ne sont point là des cartes ordinaires. Les photographies des appareils automatiques à commande électrique sont prises de telle façon que chaque prise de vue recouvre 60 % de celle qui la précède. Ainsi l'ensemble du terrain se trouve photographié deux fois, à partir de points de vue séparés l'un de l'autre de plusieurs centaines de mètres. Une photographie stéréoscopique peut donc être réalisée aussi facilement qu'une projection simple, et les troupes qui opèrent sur terre peuvent ainsi avoir une idée exacte de la configuration du terrain qui se présente devant elles. Les ombres portées des fortifications, des emplacements de batteries, des pièges à tanks parlent un clair langage aux officiers d'état-major habitués à les étudier.

Un raid photographique est commandé : les avions prennent le départ, leurs appareils chargés emportant des films supplémentaires pour charger les appareils en plein vol. Quand ils approchent de l'objectif visé, ils commencent à s'établir à la hauteur prescrite et survolent le terrain à une vitesse et à une hauteur uniformes.

Peu importent les balles et les obus qui les accueillent : le pilote ne doit pas s'écarter de sa ligne sous peine de faire perdre toute espèce de valeur à la carte à laquelle il est appelé à collaborer.

L'obturateur fait entendre son click... click... régulier. Les avions volent l'aile dans l'aile ou en échelons, de façon à couvrir en même temps une large portion de terrain ; puis ils font demi-tour et reviennent pour couvrir une autre partie. Click..., click..., click..., click..., vingt secondes environ se passent entre chaque prise de vue. Mais dès que la besogne est faite, les machines abandonnent leur ligne de vol. A leur retour, ils prennent de la hauteur et évitent les batteries de la D.C.A. et des avions de chasse. En cas de besoin, ils sont autorisés à livrer bataille, mais ils ont des ordres absolus de ne pas rechercher le combat. Les photographies qu'ils rapportent, on en a besoin au quartier général.

Si le temps le permet, on emploie la photo infra-rouge de façon à déceler les camouflages qui se déroberaient à des objectifs normaux. Mais ces photographies ne sont pas faciles à prendre, étant donné que la vitesse et le manque de stabilité ont une influence désastreuse sur le film infra-rouge moins rapide.

Les meilleurs résultats obtenus jusqu'à ce jour, ont été des photos prises au centième de seconde avec F.4 d'ouverture.

Il est possible d'employer de nuit des fusées qu'on laisse tomber et qui illuminent le sol de façon suffisante pour permettre de le photographier. Dans ce cas, une méthode efficace et ingénieuse est mise en application : l'obturateur de l'appareil est ouvert, on lance la fusée et dès que le sol s'illumine, une cellule photo-électrique ferme l'obturateur.

Les hommes de l'aviation britannique travaillent jour et nuit, mais de tous, ce sont les photographes qui sont le plus occupé. Des millions de photographies ont été prises des obstacles qui se dressent entre les armées britanniques et la victoire ; des millions d'autres vont être prises encore.

Il y a vingt-cinq ans

Dimanche 17 janvier 1915.

Journée calme. On apprend que les portes de Lille, qui avaient été fermées, ont été rouvertes pour laisser circuler les habitants de la banlieue.

La crise du pain qui menaçait de devenir grave, semble s'atténuer. Des bateaux de blé sont arrivés. Le maire a pris un arrêté pour interdire la fabrication des gâteaux, ainsi que la vente de la farine en gros et au détail, et limitant le poids du pain à deux livres et son prix à 0 fr. 45.

La nouvelle que cinq membres du personnel du « Journal de Roubaix » sont prisonniers en Allemagne arrive à Roubaix.

— Le roi Carol a reçu en audience M. Tataresco, président du Conseil ; M. Grégoire Gafenco, ministre des affaires étrangères, et M. Richard Franasovici, ambassadeur de Roumanie à Paris, qui passe actuellement quelques jours à Bucarest.

Ph. SAFARA. (40.349)

Des prisonniers russes, à l'heure du repas, dans un camp finlandais.

Pour nos soldats

Nous publions ci-dessous une nouvelle série de demandes que nous avons reçues de nos soldats.

En leur nom, nous remercions nos lecteurs de répondre avec un généreux empressement à leurs désirs ; ceux-ci, on le remarquera, se rapportent généralement à quelques objets, toujours les mêmes : des livres ou des revues, des jeux de toutes sortes, particulièrement des cartes et des postes de T.S.F.

Oserons-nous donc, dans l'intérêt des bénéficiaires de notre service des cadeaux, prier nos lecteurs de vouloir bien, sans attendre la publication des listes de demandes, nous adresser ces objets de façon que nous puissions y satisfaire immédiatement dans la mesure du possible, ainsi que nous l'avons fait, par exemple, pour les demandes 69 à 74 de la liste d'aujourd'hui ?

Les envois devront être remis ou adressés au « Journal de Roubaix » (service des cadeaux aux soldats), avec l'indication du numéro de la demande à laquelle ils se référeront.

69 à 74. — Demandes satisfaites.

75. — Pour un fantassin roubaisien (rue Bernard), sans famille, (père mort à la guerre) : un rasoir mécanique.

76. — Pour un artisan roubaisien (rue J.-Guesde), père de deux enfants, conducteur de chevaux aux armées : « une paire de gants fourrés ferait merveille. »

77. — Pour un groupe de fantassins de Roubaix-Tourcoing : un petit réchaud Electric à force 220 grs.

78. — Des artilleurs du Nord seraient heureux de recevoir : des jeux, spécialement un jeu de fléchettes avec le bloc ; des lectures, notamment, si possible les œuvres de Maxence Van der Meersch, principalement, « L'Invasion 14-18 ».

79. — Un Roubaisien très sympathiquement connu, ancien chef scout, organise, pour occuper les loisirs des soldats d'un groupe sanitaire de secteur fortifié, des cours très simples d'instruction général. Ne pouvant se procurer sur place le petit matériel indispensable ; cahiers, crayons, porte-plume, etc., il le demande à l'amitié de ses concitoyens. Une suggestion : les écoliers (présents ou passés, pourraient enlever de leurs vieux cahiers les pages encore blanches et les destiner au N° 79.

80. — Pour un Tourquennois (boulevard Industriel), ouvrier du bâtiment et, aux armées, sapeur du génie divisionnaire : des lainages, spécialement des chaussettes.

81. — Un groupe de chasseurs roubaisiens engagés aux chars, souhaiteraient : des jeux (ballons, cartes, etc.).

82. — Pour soigner le moral, en même temps que la santé physique, de deux cents malades hospitalisés dans le Nord, un de nos concitoyens bien connus, (dans le civil directeur de cours de préparation militaire), à Roubaix, serait très heureux de recevoir des jeux et des postes de T.S.F.

83. — Pour cinq camarades de Roubaix, servant aux équipages de pont dans un petit village sans distractions : un bloc de fléchettes avec flèches.

84. — Au nom d'un groupe de fantassins roubaisiens et tourquennois, l'un d'eux bien connu de nos lecteurs, demande : un poste de T.S.F. pour occuper leurs loisirs.

85. — Pour un Tourquennois (rue d'Anvers), pionnier, affecté à un service de garde un jour sur deux : quelques livres, soit romans ou livres instructifs.

* * *

Seraient heureux de recevoir un poste de T.S.F. :

86. — Pour apporter quelque distraction à leurs malades, un de nos concitoyens, au nom d'un groupe d'infirmiers de Lille, Roubaix, Tourcoing, aux armées.

87. — Un groupe de Roubaisiens et Tourquennois d'un régiment régional.

88. — 16 conducteurs du train hippo, de notre région, détachés et assez isolés.

89. — Une chambrée de 21 lecteurs du « Journal de Roubaix », fantassins, dans un petit village sans distractions.

90. — Des soldats de France, Roubaisiens.

91. — Un habitant de la rue du Chêne-Houpline, à Tourcoing, pour ses « bonshommes » de la D.C.A., sans distractions. (Si possible, un petit poste transportable, sur secteur).

* * *

92. — Pour une batterie où figurent beaucoup de Roubaisiens : des lampes électriques, des rasoirs et des postes de T.S.F., grands ou petits.

Hôte du syndicat des quotidiens régionaux, M. Paul Reynaud a mis en lumière l'esprit de sacrifice et de compréhension des populations ouvrières et paysannes

Paris, 16 janvier. — Parlant au déjeuner du Syndicat des quotidiens régionaux, M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a dit notamment :

« Le gouvernement est décidé à agir sur les causes profondes de la hausse des prix.

» Pour parer aujourd'hui des prix agricoles, nous avions le double devoir de freiner la hausse et de ne pas porter atteinte aux intérêts légitimes des producteurs agricoles. Là, comme ailleurs(là surtout, il faut reconnaître la nécessité du profit. Pour maintenir le profit agricole en évitant une hausse excessive, nous avons déjà pris des mesures qui tendent à alléger la charge que représente pour le cultivateur, la hausse des prix des produits nécessaires à l'agriculture. Dès maintenant, un crédit de soixante-huit millions est prévu pour permettre le maintien au prix d'avant-guerre des engrais azotés. De même, alors que le prix de l'essence a notablement monté, depuis le début de la guerre, nous avons, dès la fin de novembre, doublé la ristourne dont profitent les agriculteurs pour l'essence utilisée pour leurs besoins

» Dans le cadre d'une politique générale des prix, j'ai l'intention de proposer au gouvernement d'aller plus loin encore dans cette forme d'aide à l'agriculture.

» Vous savez que nous avons pris, par ailleurs, des mesures très importantes en faveur des agriculteurs à un moment où les charges de l'Etat les rendaient plus méritoires. Le Code de la famille représente pour le Trésor, au profit des agriculteurs, une charge de plus de neuf cents millions.

» En outre, le Parlement a consenti à notre demande, une aide exceptionnelle aux Caisses de compensation familiales agricoles. Vous savez aussi qu'en matière d'allocations militaires, nous avons donné des instructions très libérales pour les mobilisés ruraux

» Il est à peine besoin de rappeler les mesures qui, depuis un an, ont été prises en faveur du monde agricole. C'est ainsi qu'alors que tous les grands travaux étaient arrêtés, nous acceptions trois cent vingt-cinq millions de crédits pour les travaux ruraux. Au mois de juillet dernier, à une heure grave pour l'Office du blé, nous n'avons pas ménagé le concours de l'Etat et de la Banque de France qui s'élève au total à deux milliards quatre cents millions

» Pour permettre d'achever le paiement des calamités dues à la gelée de 1938, nous avons accepté de proposer au Parlement, dans quelques jours, un crédit de plus de cinquante millions.

» Qui ne comprend la nécessité de l'effort fait par le gouvernement et le Parlement en faveur de ce monde rural qui donne à la France l'exemple des vertus héroïques à l'avant et de l'admirable labeur quotidien dans ces champs où les femmes ont fait la relève des hommes partis aux armées ?

» Nous avons confiance que, grâce aux mesures que nous avons prises et que nous prendrons encore, les cultivateurs de France nous aideront efficacement dans cette lutte contre la guerre des prix qui est l'une des conditions de la victoire.

» De son côté, le monde ouvrier ne montre pas un moindre esprit de sacrifice lorsqu'il nous seconde dans cette même lutte contre la hausse des prix. Dans cette bataille décisive où un fléchissement dans l'ordre économique et financier pourrait être fatal, il est permis de dire que la classe ouvrière française a compris et accepté son devoir de telle manière qu'elle est prise en exemple dans les autres pays Il vous appartient de faire connaître à l'opinion française et à l'opinion étrangère qui est aux écoutes de la province, cet effort de toutes les classes de la nation. Vous direz la vérité en montrant au monde une France unanime, calme, résolue prête à tous les sacrifices pour vaincre. »

LA LOTERIE NATIONALE

Paris, 16 janvier. — Le tirage de la deuxième tranche de la Loterie nationale 1940, dite « Tranche de l'Histoire de France », aura lieu à Chinon, le jeudi 25 janvier. —

* * *

Achetez les dixièmes du Crédit du Nord...
...les dixièmes qui gagnent !...

Communications officielles

La suspension du paiement de la redevance des postes de T.S.F.

Le directeur de la Radiodiffusion nationale vient de faire connaître à M. Joseph Denais, qui lui avait signalé la situation des mobilisés, des évacués et réfugiés au regard de la redevance d'usage afférente aux postes récepteurs de radiodiffusion, qu'en ce qui concerne les mobilisés, deux cas peuvent se présenter :

A) Le poste n'est pas utilisé par la famille du mobilisé. La suspension de taxe est accordée, mais le pétitionnaire doit indiquer que son appareil est inutilisé par suite de sa mobilisation et autoriser les agents du contrôle à procéder aux constatations utiles ;

B.) Le poste est utilisé par la famille du mobilisé, la redevance est due, cependant des délais de paiement peuvent être accordés aux familles nécessiteuses.

S'il s'agit des évacués ou réfugiés deux cas peuvent se présenter :

A.) Le récepteur est inutilisé; la suspension de taxe est accordée aux conditions indiquées ci-dessus (paragraphe A) ;

B.) Le poste récepteur est utilisé par la famille ou une tierce personne : la redevance est exigible.

Pour obtenir cette suspension de taxe les demandes doivent être adressées : pour les mobilisés au bureau de poste de leur domicile civil. Pour les évacués et réfugiés : au bureau de poste de leur nouveau domicile en indiquant l'adresse à laquelle le récepteur était déclaré.

A partir du 1er février les autos devront être munies de lampes ou d'appareils « D.P.R. »

Paris, 16 janvier. — A partir du 1er février 1940 les voitures automobiles circulant en zone A (*zone des armées*) et en Seine-Inférieure, Seine et Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, devront être munies de lampes ou d'appareils « D.P.R. » (défense passive route). Il existe deux types de lampes « D.P.R. » Les lampes ancien modèle à faible éclairage *renforcé* (numéros d'homologation supérieurs à 10). Quant aux appareils « D.P.R. » écrans, volets, etc (numéros d'homologation supérieurs à 50) ils s'utilisent avec des lampes de temps de paix dont, seul, le filament code doit être utilisé.

A partir du 1er février 1940, l'usage des projecteurs recouverts d'une couche de vernis bleu ou opaque cessera d'être autorisé, les usagers sont priés en conséquence de se munir dès maintenant de lampes ou d'appareils agréés.

LA SITUATION INDUSTRIELLE A ROUBAIX-TOURCOING

L'organe de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, le « Nord Textile » donne de réconfortants renseignements sur la situation industrielle de nos places.

« La question de l'approvisionnement de l'industrie lainière en matières premières est entrée dans une phase de réalisation qui permet d'envisager la situation des usines avec confiance. Les achats effectués antérieurement font route; ils permettront de renouveler le stock disponible et assureront une alimentation normale aux peignages et aux autres industries qui leur sont tributaires. Les quelque 100.000 balles attendues, et qui représentent environ cinq millions de kilos de laine lavée, ont été achetées à Londres, en Australie et au Cap. D'autres accords passés dernièrement, portent sur des achats beaucoup plus importants, puisqu'ils donneront environ 16 millions de kilos de laine lavée. Ces quantités arriveront au cours des mois prochains Les prix d'achat font constater un cours peigné genre terme de 65 fr à 70 fr. Cette augmentation du prix de la matière a motivé le dépôt devant le Comité national de surveillance des prix, par les groupements représentés au Comité central de la laine, d'une demande d'augmentation des prix des peignés, des fils et des tissus.

Dans les diverses sections de l'industrie lainière, l'activité est grande Cette activité tient en grande partie à ce fait qu'il faut rattraper le retard du travail saisonnier, les ordres d'été n'ayant pas été remis en temps voulu. Il convient de noter aussi comme conséquence de cette occupation intensive des broches et des métiers, une certaine raréfaction de la main-d'œuvre. L'absence de nombreux frontaliers se fait sentir, spécialement dans le tissage.

L'émoi causé par la mesure d'interdiction d'exportation des tissus de laine s'est naturellement calmé dès que la mesure fut rapportée. En effet, une dérogation générale au décret du 23 décembre 1939 a rendu, comme nous l'avons annoncé, la liberté aux exportations de tissus pour habillement, bonneterie et couvertures, quel que soit le pays de destination.

UN BEL EXEMPLE

La préfecture du Nord nous informe que la municipalité de Gognies-Chaussée vient de mettre à la disposition du gouvernement pour les besoins de la défense nationale deux canons de 77 qui avaient été offerts à la commune, après la dernière guerre, ainsi qu'une certaine quantité de douilles d'obus en cuivre détenues par ses administrés.

C'est un bel exemple à enregistrer M. le ministre de l'armement a adressé ses remerciements à M. le maire de Gognies-Chaussée.

Les dons de cette nature sont centralisés par le groupement d'importations et d'achats des ferrailles, 2 rue de la Baume à Paris.

ROUBAIX

Mercredi 17 janvier :

Aujourd'hui : saint Antoine; demain sainte Prisca.

Soleil : Lever, 7 h. 40 ; coucher, 16 h. 21.

Lune : Premier quartier le 17.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel : 322.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., à la Goutte de lait

LE PROBLÈME DU CHARBON

Il y a un problème du charbon. Avec la guerre, et par suite des difficultés de transport et d'importation des charbons étrangers, la distribution a dû être rationnée et contingentée. Les marchands s'efforcent de satisfaire leur clientèle habituelle, mais marquent plus de détachement pour les clients que la mobilisation a privés de leur *fournisseur habituel*.

Le cas est particulièrement pénible pour les familles d'assistés et de mobilisés auxquelles ont été distribués des bons de charbon et qui, souvent, ne réussissent pas à obtenir la livraison du combustible. Ces malheureux et pour cause, n'ont pu constituer de stocks, et ressentent durement les privations d'un rude hiver. On nous a signalé que des soldats permissionnaires s'étaient vu refuser même un sac de charbon pour eux et leur famille. Si le fait est exact, nous sommes sûrs que tout le monde sera d'accord avec nous pour le déplorer.

Puisqu'un contingentement du charbon apparaît nécessaire, ne serait-il pas possible d'en réserver une part aux malheureux et nécessiteux Il y a là une question d'humanité à laquelle *les pouvoirs publics ne peuvent* demeurer indifférents.

Le Conseil de révision pour le canton Nord

Mardi ont eu lieu les opérations du Conseil de révision pour les jeunes gens du canton Nord.

La séance commencée à 8 h. 30 a été reprise à 15 h.

Le Conseil, présidé par M. Bonneville, conseiller de préfecture, était composé de M. Philippe Martin, conseiller d'arrondissement, et du lieutenant-colonel Grotard, représentant le général Harduin de Grosville, commandant le groupe de subdivision ; M le colonel Paycheng, commandant le bureau de recrutement de Lille, remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement

Etaient en outre présents à la séance : MM. Sory, F. Vanherpe, adjoints au maire de Roubaix, et M. Dorniez, adjoint au maire de Wattrelos ; M Grangeon, secrétaire général de la mairie de Roubaix, les chefs des bureaux militaires de la préfecture et des mairies de Roubaix et Wattrelos.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et la police municipale, sous les ordres de M. le capitaine Bournazel, et de M. Morellon, faisant fonctions de commissaire central.

Le capitaine de réserve Fouvez est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée, au titre des réserves, au capitaine Augustin Fouvez, demeurant 52, boulevard d'Armentières, actuellement aux armées.

Appartenant à la classe 12, M. Fouvez accomplissait son service militaire au 41e régiment d'artillerie, lorsque la guerre éclata en 1914. Il prit part aux premiers combats de Belgique, puis à ceux de l'Aisne, de Champagne, de Reims, de Verdun.

Maréchal des logis depuis le 5 septembre 1914, il était admis en 1916 à l'Ecole militaire de l'artillerie de Fontainebleau et il en sortait sous-lieutenant quelques mois plus tard. Détaché au 1er régiment d'artillerie colonial, il prit part aux combats où cette unité fut engagée, notamment ceux de l'Aisne, du Moulin-de-Laffaux.

Intoxiqué par les gaz de combat au Chemin-des-Dames, il reçut dans les termes suivants sa seconde citation le 15 juillet 1918 : « Cumule à l'E.M. du groupe, les fonctions d'officier téléphoniste et d'antenne. Dévoué et consciencieux, a organisé d'une façon parfaite son service et a réussi à maintenir ses liaisons sous de violents bombardements, notamment pendant les attaques des 1er juin, 15 et 23 juillet 1918 ».

Nommé lieutenant le 4 août 1918, il était démobilisé le 2 août 1919 et promu capitaine le 25 décembre 1929.

Nous présentons au capitaine Augustin Fouvez nos sincères félicitations.

De nouveaux refuges publics

Par arrêté municipal, les caves des immeubles suivants : 9, Grande-Rue ; 118, rue Decrême et 11, rue St-André sont classées comme refuges publics mis en cas d'alerte à la disposition de la population.

Distribution de bons de charbon aux chômeurs et aux familles bénéficiaires des allocations militaires

Une distribution extraordinaire de bons de charbon de 50 kilos sera faite par les soins du Bureau de bienfaisance aux familles des chômeurs ou bénéficiaires des allocations militaires, dans la salle Wattremez, rue de l'Hospice, aux dates suivantes :

1°) Allocations militaires. — Canton Est : jeudi 18 janvier, de 8 à 10 h. ; Canton Ouest : jeudi 18 janvier, de 10 h. à midi ; Canton Nord : jeudi 18 janvier, de 14 h. à 16 h. Retardataires à 16 h.

2°) Chômeurs. — Vendredi 19 janvier, de 8 h. à midi et de 14 h. à 16 h. Cette distribution est exclusivement réservée aux familles habitant Roubaix. Les bénéficiaires devront présenter leur carnet de chômage ou leur certificat d'admission aux allocations militaires.

Le service des cartes d'identité ne fonctionnera pas jeudi

En raison des opérations du Conseil de révision qui doivent se dérouler à l'Hôtel de ville demain jeudi, le service des cartes d'identité ne fonctionnera pas ce jour-là.

Le concert du Choral du Fontenoy

Comme nous l'avons annoncé, c'est demain jeudi qu'aura lieu le concert organisé par cette société au profit de ses membres mobilisés.

Cette soirée de gala débutera à 19 h. 30 dans la salle du Ciné « Royal », rue de l'Alma.

Au programme : Mlle Yvonne Farvacque ; MM. Léon Delmulle, Jojo Lemarchand, René Duforest, Rigobert, Théo Denève, Mill D'hel, Stekhart, ainsi que l'accordéoniste Emile Vandersoupel. Pianiste accompagnatrice, Mme Clerck-Delmulle. Régisseur, M. Lemarchand.

En deuxième partie, un grand succès de l'artiste américaine Grace Moore.

Le paiement des allocations militaires

M. le percepteur de Roubaix-Ouest paiera les allocations militaires de la première quinzaine de janvier, à la mairie, aux jours et heures ci-après :

Le jeudi 18 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, les numéros 1 à 200 et 4.001 à 4.037; de 9 h. 30 à 10 h. 30, les nos 201 à 400; de 10 h. 30 à 11 h. 30, les nos 401 à 600; de 14 h. à 15 h., les nos 601 à 800; de 15 h. à 16 h., les nos 801 à 1.000.

Le vendredi 19 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, les nos 1.001 à 1.200; de 9 h. 30 à 10 h. 30, les nos 1.201 à 1.400, de 10 h. 30 à 11 h. 30, les nos 1.401 à 1.600; de 14 h. à 15 h., les nos 1.601 à 1.800; de 15 h. à 16 h., les nos 1.801 à 2.075.

Dans leur intérêt, les bénéficiaires sont priés de respecter les jours et heures indiqués. Aucun paiement d'allocation ne sera effectué à la perception.

Une utile rafle de la police

A la suite d'une rafle effectuée par le service de la sûreté, dans divers cafés, les contraventions suivantes ont été relevées : cinq pour danses sans autorisation ; une pour emploi de serveuse dépourvue de certificat ; deux pour des serveuses sans certificat de bonne vie et mœurs ; une pour serveuse dansant et consommant avec des soldats ; sept pour présence de militaires dans l'établissement après l'heure réglementaire ; une pour mauvaise tenue de registre de logeur ; neuf pour défaut de cartes d'identité Au total, 26 contraventions.

Une femme est renversée par une auto en face de la Poste

Mardi, à 12 h. 30, *Mme Gisèle Ulrich* 40 ans, soigneuse, rue Sainte-Thérèse, 20, cour Florin, a été renversée par une automobile boulevard Gambetta, en face de la Poste.

Blessée assez sérieusement sur tout le corps, Mme Ulrich a été conduite à l'hôpital « La Fraternité » par l'auteur de l'accident.

LES ARTISANS RÉUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Ce jour mercredi, permanence de 19 à 20 h., café Bouzin, 5, rue du Grand-Chemin.

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX. — La commission administrative invite les membres actifs et retraités à assister aux funérailles de M Louis Janssens ce mercredi 17, en l'église Sainte-Elisabeth, à 9 h. Rendez-vous à la maison mortuaire, 23, rue Saint-Amand, à Roubaix, à 8 h. 45.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Les sociétaires libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Louis Janssens, qui auront lieu le mercredi 17, à 9 h., en l'église Sainte-Elisabeth. Assemblée à la maison mortuaire, rue de Saint-Amand, 23, à 8 h. 45.

APRÈS LA BAGARRE DE LA RUE DU MOULIN. — M. Crépin, grand mutilé de guerre, qui tient le débit au 136, rue du Moulin, où eut lieu une bagarre dimanche soir, nous prie de dire que les individus ivres, cause de la bagarre, s'étaient introduits de force dans le café.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE DU FONTENOY (45, rue de Cassel). — Séance de consultations pour enfants, demain jeudi, à 10 h.

MODES

Mlle DEKIEN, 11, rue de l'Epeule, Roubaix, a l'honneur de prévenir sa clientèle de l'ouverture de son magasin. Toujours le meilleur accueil vous sera réservé. 28229d

CROIX

Vaccination antivariolique

Il est rappelé à la population que la vaccination antivariolique est obligatoire pour toutes les personnes dont la dernière vaccination remonte à plus de cinq ans. A cet effet l'administration municipale a organisé des séances gratuites de vaccination antivariolique. La seconde séance aura lieu demain jeudi 18 janvier, de 9 h. à 11 h. pour les femmes et de 11 h. à midi pour les hommes à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

Doivent se présenter à cette séance les personnes habitant les rues comprises dans les quartiers ci-après désignés : tout le quartier de la Grand'place, Maison ouvrières, Vent de bise, Basse-Ville, le pont de Croix, les rues des Ogiers et du Creusot jusque l'hospice, rues Carnot, de l'Egalité, Maubeuge, Chicago, boulevard Zola, rue J.-Jaurès jusque la rue de la Duquenière d'une part, et l'avenue Salengro d'autre part, *rue de la Duquenière*, avenue Salengro.

Des pénalités sont prévues contre ceux qui se déroberaient à cette obligation de la vaccination antivariolique.

Pour les hommes qui travailleraient toute la semaine, *une séance spéciale* est prévue à la Maison des œuvres pour le dimanche 21, de 10 h. à 11 h.

CONTRIBUTIONS. — Passage du contrôleur aujourd'hui mercredi 17, de 14 h. 30 à 17 h., à la mairie, pour recevoir les réclamations éventuelles.

WASQUEHAL

A Wasquehal, il y a 1.181 étrangers

Le recensement annuel des sujets étrangers résidant à Wasquehal à la date du 1er janvier 1940 accuse un total de 1.181 unités se répartissant comme suit : 1 Allemand, 4 Américains, 1 Autrichien, 852 Belges, 14 Britanniques, 8 Espagnols, 4 Hollandais, 18 Hongrois, 47 Italiens, 1 Luxembourgeois, 187 Polonais, 34 Portugais, 3 Russes et 2 Tchécoslovaques.

Un concert artistique pour les mobilisés à la salle des fêtes du Centre

Nous avons déjà annoncé que l'Amicale Pharos-Sart organisait un concert artistique au profit des mobilisés et de leurs familles nécessiteuses.

Cette matinée qui promet d'obtenir un succès sans précédent se déroulera à la salle des fêtes de la rue Delerue le dimanche 28 à 16 h. 30, avec le concours de la troupe renommée de Pharos-Sart et de divers artistes réputés de la région.

Pour permettre à chacun d'assister à cette belle manifestation en faveur de nos soldats, le prix des places a été maintenu à 4 fr. 50, 3 fr. 50 et 2 fr. 50. Les retenir au siège de l'A.P.S. 56, avenue du Sart.

Un cafetier arrête deux chevaux emballés dans la rue du Molinel

Lundi vers 13 h., un camion de la Brasserie coopérative « La Semeuse » était arrêté en face du café Thibaut, 4, place Gambetta, à Wasquehal pour permettre au conducteur et à son attelage de prendre le repas du midi. A cet effet, les deux chevaux avaient été débridés et, avant sans doute pris peur, ils s'emballèrent dans la direction du quartier du Noir-Bonnet. Le mors aux dents, ils tournèrent bientôt dans la rue du Molinel ou, grâce au sang-froid de M. Gaston Dumoulin, 44 ans, cafetier, demeurant 6, rue des Villas ouvrières, à Wasquehal, ils furent rapidement maîtrisés et interrompirent heureusement leur course folle qui menaçait de causer de graves accidents.

M. Gaston Dumoulin remit alors les deux chevaux entre les mains de leur conducteur qui remercia, comme il convenait, le courageux sauveteur.

AUX MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Gustave François, ancien contremaître aux établissements Ch. Gros, qui auront lieu demain jeudi 18 janvier, à 9 h., en l'église Saint-Nicolas. Rassemblement autour du drapeau à la maison mortuaire, 159, rue de Marcq (Ouesne), à 8 h. 40.

LE PAIEMENT DES PRIMES AUX FAMILLES NOMBREUSES aura lieu à la mairie, 3e guichet, le mercredi 24, de 14 h. 30 à 15 h. 30. Se munir de la carte jaune ou rose.

INSCRIPTION DES CHOMEURS. — Aujourd'hui mercredi, de 8 h. à midi, à la mairie, 6e guichet.

MASQUES A GAZ. — On inscrira aujourd'hui mercredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30 à la salle des fêtes rue Jean-Macé, les familles dont le nom commence par les lettres Cas à Cor ; jeudi, pour Cos à Decl ; vendredi, pour Deco à Dela, et samedi pour tous les retardataires de E à Z et de A à Dela. Se munir du livret de famille, des cartes d'identité et de la dernière quittance de loyer.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 17 janvier. — N° 37. *

UNE ABSENTE
par Paul MARROT

Vous venez me trouver aujourd'hui ? Comment ne comprenez-vous point que nous sommes liés l'un à l'autre, et que je puis, moi, d'un trait de plume, vous libérer de vos tracas ?

Vous connaissez bien ma signature ; votre ami Valentat vous l'a mise sous les yeux ; pourquoi ne pas profiter jusqu'au bout de ma discrétion éprouvée et de ce que vous avez pu m'accorder de pénétration N'est-il pas temps, Monsieur de Rochetaille, que nous partagions ensemble autre chose qu'un mauvais secret ? Vendons les Sablaies, voulez-vous ? Ils n'ont jamais servi qu'à alimenter des querelles de famille, et elles finissent trop mal. Est-ce entendu ? Suis-je conciliante ?

M. de Rochetaille semblait écouter avec une attention profonde chaque mot de Jeanne Lavaud ; son calme ne se démentait pas et il n'interrompait point.

— Vous m'écoutez, M. le comte ; vous commencez à m'entendre et à m'approuver. Il y a longtemps, pensez-vous, que les bois de Saint-Macaire n'ont retenti des abois de votre meute ; vous seriez heureux d'apaiser vos derniers créanciers et de distancer M. de la Renaudière.

Tout cela est-il si difficile ?... Non. Je pars, je quitte Paris ; toutes mes mesures sont bien prises pour que ma procuration suffise à la vente des Sablaies. Du même coup, si des soupçons ont pu s'élever sur la disparition de votre femme, ils s'évanouissent.

Vous n'aurez plus à craindre de voir mal porter votre nom, car je serai loin et je pourrai vivre moi-même largement après notre partage loyal. Vous le voyez, tout s'arrange au mieux ; il suffit d'un oui de votre part et d'une signature de la mienne.

Je vous accorde en souriant ce qu'il y a trois ans vous étiez contraint de demander à l'autre en tirant votre couteau de chasse.

M. de Rochetaille répondit d'une voix calme et méprisante :

— Mademoiselle Lavaud, j'ai été assez aveugle autrefois pour vouloir vendre les Sablaies, Mme de Rochetaille a été meilleure que moi. Mais que vous passiez, vous, un seul instant pour ma femme, je préfère les travaux forcés !

Malgré le visage ironique qu'elle s'était fait, Jeanne Lavaud ne put supporter sans rougir cet outrage sanglant et sincère. La femme chez elle ne put se contenir :

— Je prendrais mal la place de votre femme ! Oh ! vous ne savez pas tout !

— Il est inutile de la calomnier, interrompit Rochetaille. Vous seriez sans doute assez misérable pour l'oser, après l'avoir adulée de son vivant. A quoi sert ? Je ne crois rien de vous, et je n'ai qu'une chose à vous déclarer : Si je vois encore mon nom traîner dans les ignominies qui vous sont naturelles, c'est moi qui vous dénoncerai.

— Vous ! Allons donc ? M. de Rochetaille, mais ce serait vous perdre.

— Honte pour honte, je vous ai dit celle que je préfère. J'ai tué ; on saura bien que je n'ai pas tué pour voler : c'est une querelle, une violence, un malheur. Mais vous qui m'avez aidé à cacher le meurtre, vous êtes ma complice, vous avez emporté des bijoux ; si j'ai tué, c'est vous qui avez volé la victime. Voleuse, faussaire, complice d'un meurtre, vous savez bien que vous n'échapperiez pas.

— Vous non plus.

— Le sacrifice en est fait ; mais je ne sauterai pas seul. Croyez-vous donc que ce soit la prison, le bagne qui m'épouvante, dans la condamnation dont vous me menacez ? Eh ! je n'ai peur que d'une chose : être déshonoré. Mais si vous, sous mon nom, vous devenez pour moi plus déshonorante qu'une condamnation, pourquoi me taire et cacher mon meurtre ?

— Et vos enfants ? hasarda-t-elle.

— Mes enfants, je ne leur infligerai jamais la honte de vous avoir pour mère.

Jeanne Lavaud frissonnait de fureur. Elle ne s'attendait point à cette attitude du comte.

Depuis longtemps elle avait combiné avec Courdal un moyen de revoir M. de Rochetaille, quand l'affaire des révélations policières avait éclaté et semblé la servir en appelant cette entrevue. *Le* comte, pensait-elle en effet, accourrait. Après peut-être un premier mouvement de révolte mal sincère, il accepterait son offre de vendre les Sablaies ; car cette vente avait été autrefois sa grande préoccupation. Elle s'était trompée, M. de Rochetaille se dressait devant elle vibrant d'indignation et de colère, poussé à bout, et elle le sentait résolu.

Elle lui dit de sa voix sèche :

— Vous réfléchirez.

Et elle sortit du salon.

M. de Rochetaille ne sut pas comment il quitta lui-même la pièce et descendit l'escalier ; il se trouva à la porte de la grille qu'il referma cependant avec discrétion, pour ne pas ajouter de violences inutiles à ses menaces sérieuses. S'il le fallait, il les exécuterait sans faiblesse.

Jeanne Lavaud rejoignit Courdal dans son appartement

Elle avait accueilli de bien haut tout à l'heure l'annonce de la visite de M. de Rochetaille ; son grand air d'assurance était tombé.

En effet, tout à l'heure elle était à cette fenêtre, rêvant pendant que Courdal travaillait à son bureau Elle regardait vaguement le petit jardin qui s'étendait au devant de la villa. Elle songeait à la fine trame de son dessein si bien tissée par elle et son ami Courdal. Loin de trouver mauvais et de fuir le bruit qui s'était produit tout à coup autour du nom de Mme de Rochetaille, elle l'avait accepté comme un incident favorable. Il ne ferait pensait-elle que rapprocher l'échéance attendue, l'événement escompté.

En effet, elle voyait le châtelain de Vautrancey misérablement cahoté par les dettes, honteux de sa maigre existence et de plus fléchissant sous la menace qu'elle tenait suspendue Elle le voyait, devant son nom tout à coup éclaboussé, courir vers elle furieux d'abord, bientôt amadoué. Elle lui offrait, au lieu de la condamnation et du déshonneur encourus, la paix, le silence, une fortune

Déjà le comte était averti par la lettre à Valentat qu'on ne l'oubliait pas ici, qu'il y trouverait une comtesse de Rochetaille plus facile que l'autre.

Tout avait été préparé jusqu'au moindre détail pour que rien ne pût la trahir. Les relations de Courdal avec la préfecture de police avaient été mises à profit expertement et la substitution si bien perfectionnée, que l'on croyait bien réellement employer pour les services secrets et spéciaux une véritable comtesse de Rochetaille. On ne pouvait plus douter de son titre, ni de son identité La toile était donc ourdie à la perfection et frémissait dans ce rêve de Jeanne Lavaud à la fenêtre ; il n'y manquait plus que la proie.

— La voilà, avait dit Jeanne tout à coup, en voyant rouler la grille et apparaître M. de Rochetaille.

Elle comptant tenir cette proie et voilà qu'elle s'était trompée. Le gentilhomme avait tout brusqué, troué, déchiré ; et il sortait sans se laisser prendre.

Et c'était elle qui se trouvait prise ; sa rage froide en ce moment et son allure inquiète en entrant dans la chambre contrastaient avec l'application de Courdal, fort occupé au milieu de ses plumes taillées de façon archaïque, de ses lexiques, de ses grattoirs et des épais papiers du seizième siècle.

Il écrivait en ce moment avec un luxe de précautions minutieuses une lettre du cardinal de Lorraine à Jean-Antoine Baïf. Le cardinal y félicitait le poète de la pléiade sur les jolis vers que les eaux du Clain lui avaient inspirés lors d'un séjour à Poitiers ; et cet autographe était destiné à un antiquaire séant également à Poitiers, l'ami Bouguenot.

Courdal s'esclaffait intérieurement, et il pensait au plaisir que prendrait Bouguenot en songeant combien Baïf lui-même avait dû être heureux des éloges du cardinal. Ainsi les joies des lettrés ont de subtiles communications à travers les siècles. Courdal battrait bien pour quatre à cinq cents francs de monnaie avec ces sentiments et cet autographe bien que Bouguenot eût le porte-monnaie passablement rétif.

Cette tranquillité sceptique de Courdal irrita Jeanne Lavaud.

— Laisse tes griffonnages, dit-elle, causons.

Courdal termina sa phrase et, faisant pivoter son fauteuil, il se tourna vers Jeanne Lavaud ; il fut effrayé de sa pâleur.

— Qu'y a-t-il donc ?

Jeanne lui raconta tout d'un trait, rageusement, son entretien avec M de Rochetaille.

— Nous échouons, ajouta-t-elle, un peu grâce à toi. Comment t'es-tu donc renseigné à Poitiers sur la situation actuelle de Vautrancey ? Je n'ai pas trouvé devant moi le gentilhomme besogneux que j'attendais, prêt à tout pour reprendre son ancienne vie. Rochetaille m'a paru dans de tous autres sentiments que ceux que je lui connaissais ; l'état de ses affaires, malgré les indications, n'a point dû empirer.

— Mais je t'ai fidèlement tout rapporté, mon amie ; et toi-même, tu n'as pas cru que les velléités de relèvement de M. de Rochetaille fussent sérieuses

— Oui, je l'ai pensé aussi, moi ; j'avais laissé ses affaires dans un état si désespéré, et je connaissais si bien le seigneur ! Non, Rochetaille n'est point comme je l'avais cru, dans notre dépendance. Bien plus, c'est nous qui aurions à craindre...

— Nous n'en sommes pas encore là, dit Courdal, il réfléchira. C'est le dernier conseil que tu lui as donné en te séparant de lui et il est bon. En somme, il risque plus que toi ; actuellement, nous jouons un jeu serré ; voilà tout.

— Voilà tout, mais il faut vivre ! Cette situation nous interdit les opérations délicates auxquelles on nous a jusqu'ici employés, car le comte, comme tu en juges, est très farouche sur le point d'honneur ; si son nom continue à courir les journaux il fera le coup de tête qui nous perdra tous, nous et lui. Voilà donc une ressource qui va nous manquer

— Bah ! reprit Courdal, nous étions brûlés.

Jeanne Lavaud se rapprocha de la fenêtre ; elle battait les vitres du bout des doigts, très surexcitée. Courdal ne s'était pas remis à son travail ; le front baissé, il réfléchissait.

— Et penser, dit-elle tout à coup en se retournant, que je n'ai qu'à prononcer un mot, qu'à lever la main pour faire disparaître cet homme !

— Oh ! disparaître, non ! Il passerait en jugement, il serait sans doute condamné, mais nous aussi... Retiens donc le mot et baisse la main.

Elle garda un moment le silence, puis lentement :

— Il faut, n'est-ce pas, qu'il disparaisse, si nous voulons profiter des avantages déjà acquis. Nous avions compté sur sa complicité et nous ne pouvons aujourd'hui que redouter sa dénonciation. Lui mort, nous partons comme nous l'avions résolu ; et comme tout est disposé, préparé pour la réussite, nous...

— C'est parfait... mais tu parles comme si déjà l'ours était par terre

— Il faut qu'il y soit !

— Diable ! murmura Courdal, des moyens violents !

Ils se turent, et pendant que Jeanne Lavaud se mordant les lèvres recommençait à battre les vitres du bout de ses doigts secs, Courdal s'était remis à la lettre du cardinal, redoublait de félicitations en son nom et augmentait « le los » du poète Baïf pour le plus grand contentement de Bouguenot.

XXIII

M. de Rochetaille réfléchissait cruellement dans le train qui le ramenait à Poitiers, après son entrevue avec Jeanne Lavaud.

Il se voyait déshonoré, il ne s'agissait plus aujourd'hui de laisser couler les jours et s'accumuler le temps sur le souvenir de sa tragique aventure.

La morte ressuscitait ; elle prenait seulement une autre forme, ou plutôt la personnalité qu'il avait cru supprimée à tout jamais renaissait, non plus sous les apparences d'une mère de famille exaltée ou d'une femme trahie par l'affection de son époux, mais sous celle d'une aventurière vivant de l'imposture et trafiquant d'un meurtre.

Mais, pouvait-il aller maintenant déclarer son crime avoir si longtemps travaillé à le cacher ?

Le souvenir de la morte parlait-il assez haut pour le contraindre à ce sacrifice définitif ? En effet, il était le meurtrier de Mme de Rochetaille ; s'il continuait à se retrancher dans le silence, il devenait son calomniateur.

Il laisserait une étrangère méprisable abuser du nom de sa femme ; Mme de Rochetaille ne serait plus pour le monde une femme éloignée de son mari par des considérations d'ordre intime, respectables dans leur exagération même, mais une policière tarée, une vendeuse de confidences surprises.

(*A suivre*).